

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 6 Octobre à 18h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents Fabrice De Nardi, Elisabeth Bousquet, Fabrice Rédoules, Sylvia Jouhanneau, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier, Sylvia Goulding, Frédérique Boret

Absents excusés : Roger Bourhoven, Rémy Soullignac

Convocation du 1/10/2014

Secrétaire de séance : Frédérique Boret.

I – Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 4 Septembre 2014 à l'unanimité, après sa lecture par Jérôme Bonafous

II – MODIFICATION TELEASSISTANCE

Jérôme Bonafous informe l'assemblée de la nécessité d'abroger la délibération relative à la participation de la commune à la téléassistance au motif que la périodicité mensuelle décidée en conseil le 11/07/2014, n'a pas été reportée dans le texte figurant au registre. Une nouvelle délibération est proposée au vote, identique à celle prise le 11/07/14 à savoir, une aide communale mensuelle de 10 euros pour toute personne de plus de 80 ans et vivant seule sur la commune.

Abrogation et nouvelle délibération votées à l'unanimité

Un recours sera fait auprès de la Trésorerie afin d'obtenir le règlement du mois de Septembre malgré cette erreur.

III – CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DE LA VOIERIE CLASSEE

S'agissant du chemin rural limitrophe de la commune de Gindou, entre Thémines et Profarens, Jérôme Bonafous expose l'intérêt de mettre à jour son classement afin qu'il soit assimilé à la voirie d'utilité publique en devenant voie communale.

Le nouveau classement est voté à l'unanimité

IV – QUESTIONS DIVERSES

La commission réunie afin de décider de l'adhésion des Arques aux Plus Beaux Villages de France a rendu une décision négative

Fresques de St André en voie d'achèvement

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie et prise de poste de la nouvelle secrétaire : information en Novembre.

Chemins de randonnée susceptibles de relier les communes de la communauté de commune

Réflexions afin de trouver un lieu adéquat pour les déchets verts entreposés au cimetière

Problèmes de localisation des pompiers lors d'intervention, une réunion est évoquée afin d'y remédier

Recensement 2015 : diffuser une information en novembre

Haut débit : information sur la modification du programme d'équipement de Cazals au profit d'une aide à l'installation de parabole. Echange autour d'autres solutions qui tiendraient compte de la globalité du coût pour les usagers.